

Séance du : 27 mars 2017

n° 20/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à 18 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 16 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Esther ESCRICH-FONS, Nicole DURY, Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Bertrand GELI, Olivier GUERRA, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

S.ADROIT à F.ROS-NONO, A.BOUSQUET à N.NACCACHE, M.FERRET à N.CALMET, P.FRAISSE à A.MALIGNON, S.MANIAGO à D.LEGROS, JL GOUXETTE à A.ITIER.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 41

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Nathalie NACCACHE, Francette ROS-NONO.

Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Jean-Claude LANDET, Dominique LEGROS, Alain MALIGNON, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Claude MONTEIL.

Excusés :

Mmes Colette CABROL, Isabelle COUTUREAU, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Michel GALANT, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Thierry POUS, Christian REBELLE.

Objet : Appel à projet « Lauragais dans les Arts » - Nouvelle formule

Vu la délibération 29/2015 en date du 7 décembre 2015 portant sur le programme Culture du PETR et son plan de financement pour 2016,

Vu la délibération 18/2016 en date du 23 mai 2016 portant sur le nouveau plan de financement du programme Culture du PETR pour 2016,

Vu la délibération 55/2016 en date du 12 décembre 2016 portant sur le programme Culture du PETR et son plan de financement pour 2017,

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée ce qui a été acté dans la stratégie de développement local du PETR du Pays Lauragais concernant le volet culturel, accompagné par le GAL des Terroirs du Lauragais et son programme LEADER.

Pour l'année 2017, l'action phare du programme culturel est le lancement de l'Appel A Projet (AAP) « Lauragais dans les arts » nouvelle formule qui se déroulera sur deux ans (2017-2018) (cf. délibération n°55/2016 du 12 décembre 2016).

Il présente ensuite la nouvelle formule de l'opération « Lauragais dans les arts » et son financement.

Le Lauragais dans les arts est un programme éducatif et culturel qui remonte aux origines du Pays Lauragais. Depuis 2003, le projet vise la rencontre entre des enfants du Lauragais et des artistes pour enrichir leur culture personnelle et développer leur pratique artistique. Le but est de les faire réfléchir aux caractéristiques culturelles qui fondent le territoire dans lequel ils vivent. Accompagnés d'un artiste, ils réalisent sur le temps scolaire des œuvres d'art liées à l'identité culturelle du Lauragais.

Courant 2016, le lancement de la nouvelle stratégie culturelle du PETR du Pays Lauragais, accompagnée par le GAL dans le cadre de la programmation LEADER 2014-2020, a donné lieu à l'élaboration d'un diagnostic culturel du territoire mené auprès des acteurs institutionnels du Lauragais : musées et centres d'interprétation, médiathèques et bibliothèques, écoles de musique et écoles des arts, salles de spectacle et de cinéma. Ce travail a confirmé le fort potentiel du Pays Lauragais dans le domaine patrimonial et culturel et la nécessité d'une structuration et d'une coordination par le PETR afin d'en assurer la valorisation, le développement et la professionnalisation.

Les élus du PETR du Pays Lauragais ont donc souhaité actualiser et remanier le « Lauragais dans les arts », pour mieux répondre aux attentes exprimées, en élargissant son audience et en confortant son assise locale. Auparavant centré sur les écoles, le « Lauragais dans les arts » va désormais s'ouvrir aux établissements culturels institutionnels du territoire qui souhaiteront porter localement des projets à destination de tous les habitants, en particulier des jeunes.

Cet AAP reprend donc les principes de base du précédent dispositif, en élargissant le champ des bénéficiaires à l'ensemble des acteurs culturels institutionnels, en renforçant les partenariats et coopérations entre acteurs culturels, en impliquant davantage les porteurs de projets dans la gestion des dossiers.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

Ces partenariats et modalités pratiques de fonctionnement seront formalisés au travers d'une convention de partenariat signée entre le PETR, chef de file, et les porteurs de projets qui seront sélectionnés (maximum 20 projets/an).

L'enveloppe budgétaire annuelle dédiée à cette opération est de 40 000 €, dont 48% cofinancé par les aides LEADER. Ce nouveau montage permettra de doubler l'aide financière apportée aux projets culturels sélectionnés, soit 2 000 € maximum par projet sur justificatifs de dépenses, sans augmenter la participation habituelle du PETR (environ 20 000 €), le complément étant apporté par les aides LEADER.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) – **APPROUVE** la nouvelle formule de l'opération « Lauragais dans les arts ».
- 2°) – **APPROUVE** le financement de la nouvelle formule de l'opération « Lauragais dans les arts ».
- 3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder à toute formalité et à signer tout document utile à cette affaire,
- 4°) – **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter toute subvention liée ce projet.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 27 mars 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr